



HAL
open science

Introduction aux Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Introduction aux Organisations Non Gouvernementales (ONG). Jacques Fontanel. Les organisations non gouvernementales.LMD : Acteurs du processus de mondialisation, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2, 2005, Fragments de cours, 978-9961-0-0937-6. hal-02718671

HAL Id: hal-02718671

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02718671v1>

Submitted on 1 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTRODUCTION AUX ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)

Jacques Fontanel

Université Pierre Mendès France Grenoble
Fragments de cours
Grenoble

Novembre 2004

Résumé : L'ONU donne aux ONG un embryon de personnalité juridique internationale. Elles agissent sur la base de critères humanitaires, religieux, politiques, écologiques, économiques, sportifs. Elles ont une personnalité juridique qui dépend d'abord des Etats dans lesquels elles agissent. Elles exercent une influence grandissante à tous les échelons de la société, du niveau local à l'international. Elles s'opposent à la dégradation des rapports démocratiques et de l'environnement, aux institutions financières et aux inégalités sociales. Elles sont financées sur projet par des organisations internationales, des dons, de l'action bénévole des membres, etc.

The UN gives NGOs an embryo of international legal personality. They act on the basis of humanitarian, religious, political, ecological, economic and sporting criteria. They have a legal personality that depends first of all on the States in which they act. They exert a growing influence at all levels of society, from the local to the international level. They oppose the degradation of democratic relations and the environment, financial institutions and social inequalities. They are financed on a project-by-project basis by international organizations; they receive donations and voluntary action by members, etc.

Mots clés : ONG, Humanitaire, paix, démocratie, environnement, pauvreté, santé publique
NGOs, Humanitarian, peace, democracy, environment, poverty, public health

« Une Organisation Non Gouvernementale est un groupement, une association, un mouvement, une institution, créé non par un accord entre Etats mais par une initiative privée ou mixte, qui rassemble des personnes physiques ou morales, privées ou publiques, de nationalités diverses pour mener une action internationale, c'est-à-dire étendue à plusieurs Etats et qui n'a pas de caractère lucratif »¹. Pour Pamela All, une ONG est une organisation privée, indépendante, sans but lucratif qui se propose de limiter la souffrance humaine. Dans ce contexte, elle assure la promotion de l'éducation, de la santé, du développement économique, de la protection environnementale, des droits de l'homme, de la résolution des conflits, de la démocratie et du respect de la société civile². Les ONG ont une personnalité juridique de droit interne, ce qui rend leur statut assez fragile, compte tenu du degré de démocratisation des pays concernés. Les gouvernements ne sont donc pas dépourvus de moyens d'action à leur encontre. Un statut international serait sans doute mieux adapté, mais malgré les actions entreprises, les résultats restent encore très partiels.

L'Organisation des Nations Unies donne aux organisations non gouvernementales un embryon de personnalité juridique internationale. « Sur la base de l'article 71 de la Charte des Nations Unies, le Conseil économique et social leur a accordé un statut consultatif, ce qui leur permet de les associer à ses activités. Plus de 2000 ONG sont ainsi actuellement accréditées auprès des Nations Unies... L'Assemblée générale elle-même, dans sa résolution, 43/131 du 8 décembre 1988 sur l'assistance humanitaire aux victimes des catastrophes naturelles a invité les Etats qui ont besoin de cette assistance à faciliter la mission des ONG. Elle a aussi accordé en octobre 1990 le statut d'observateur, statut en principe réservé aux Etats non-membres et aux organisations internationales, à une ONG, le CICR eu égard au rôle et aux mandats particuliers qui lui ont été assignés par les Conventions de Genève de

¹ Guilhaudis J.-F., (2003), *Relations internationales contemporaines*, Manuel Jurisclasseur, LITEC, Paris, p. 339.

² All P., Miltenberger T., Weiss T.G., (2000), *Guide to IGOs, NGOs and the Military in Peace and Relief Operations*, United States Institute of Peace Press, Washington, D.C.

1949 »³. Le statut consultatif des ONG est reconnu notamment par FOIT, PUIT, PUNESCO, POEA, Les Communautés européennes et le Conseil de l'Europe.

I. Les fondements de l'action des ONG

Le nombre des ONG s'est développé rapidement. Il a doublé depuis 1980 et il a été multiplié par un facteur d'au moins 20 depuis 1951. Aujourd'hui, les ONG sont surtout présentes dans les pays industrialisés, même si les pays en développement sont l'un des thèmes les plus abordés. Une des premières ONG fut le célèbre YMCA (*Young Men's Christian Association*), fondée en 1844 pour aider les hommes jeunes à rentrer dans la vie industrielle. Le Comité International de la Croix-Rouge est né en 1863 pour soigner les soldats blessés et les prisonniers de guerre. L'Armée du salut (1865) avait pour objectif de fournir de la nourriture et une aide spirituelle aux démunis. Pendant le XX^e siècle, toutes les questions « humanitaires » ont été l'occasion de créations d'organisations non-gouvernementales. Ainsi, CARE (*Cooperative for Assistance and Relief Everywhere*) a été une coopérative de 22 organisations en vue d'apporter une aide aux victimes de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, cette association aux moyens considérables (plus de 400 millions de dollars) propose son action dans les domaines de la santé et de l'alimentation, mais aussi en faveur de la création de petites entreprises, le contrôle des naissances et ou développement agricole. La création d'Amnesty International est l'œuvre d'un avocat britannique en vue de libérer deux étudiants portugais emprisonnés. Aujourd'hui, cette ONG compte plus d'un million d'adhérents dans plus de 150 pays. Les situations historiques particulièrement difficiles sont souvent l'occasion de création d'ONG. C'est le cas du *Center for International Health and Cooperation* qui est né de la guerre de Somalie (1992), contre les mines terrestres et les besoins humanitaires d'urgence. Enfin, de nombreuses ONG sont fondées sur des bases religieuses ou philosophiques.

Les ONG ont des structures très diverses et leurs capacités financières ou leur notoriété divergent selon les milieux et les centres d'intérêt. Il répond aussi au processus de globalisation économique, en

³ Guilhaudis, J.-F., (2003), *Relations internationales contemporaines*, Manuel Jurisclasseur, LITEC, Paris, p. 345-346.

élargissant spatialement le domaine de leurs interventions. La principale question dans les pays en conflit est l'organisation de ces ONG.

Selon DART (*Disaster Assistance Response Team of the U.S. Agency for International Development*), il y avait, en juillet 1994, trois ONG au Rwanda. Le 20 septembre, elles étaient 106. Or, le Rwanda avec le génocide de 500 000 personnes a mis en évidence la nécessaire réorganisation des ONG lorsqu'elles souhaitent apporter une solution pacifique et humanitaire dans le pays qu'elles se proposent d'aider. Les ONG ont des objectifs très divers et défendent des intérêts qui ont, souvent, des conséquences économiques importantes (tableau 1).

TABEAU 1 – OBJECTIFS PRINCIPAUX DES GRANDES ONG

Objectifs	ONG
Humanitaires	CICR (Croix-Rouge) Amnesty International Handicap international Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres Médecins du Monde Médecins Sans Frontières Fédération internationale des ligues des droits de l'homme Oxfam CARE
Religieux	Eglises Secours catholique Conseil oecuménique des églises
Politiques	Internationale socialiste Union libérale mondiale ATTAC Pugwash Economistes contre la course aux armements IPPNW (Médecins contre le nucléaire)
Economiques	Fédérations syndicales Associations patronales Davos Confédération paysanne Corporate Watch Forum social mondial
Ecologiques	Greepeace WWF (<i>worldwide Fund for Nature</i>) Les Amis de la Terre
Sportifs	Comité International Olympique (CIO) Fédération internationale de football (FIFA)

II. La structure et l'organisation des ONG

L'organisation des ONG dépend des règles juridiques des pays dans lesquelles elles sont nées ou établies. Aux Etats-Unis, elles prennent la forme d'une société, avec un conseil d'administration (*board of trustees*), une structure administrative, un siège social et des moyens de financement. Leur personnalité juridique dépend de sa taille, de ses missions, de sa structure, de ses affiliations ou de son type de gouvernance. Cependant, elles ne doivent pas avoir de buts lucratifs (*Code of the U.S. Internal Revenue Service*). En France, les Associations 1901 sont presque toujours la modalité juridique d'organisation des ONG, sur la base d'une charte, sorte de constitution, qui fixe les règles et les missions principales de l'association. La gestion de ces ONG implique des qualités de gestion et d'innovation. Les sommes engagées sont importantes et le militantisme n'est pas toujours suffisant pour optimiser les fonds ainsi recueillis en vue de répondre aux objectifs de l'association. Le recueil de fonds est essentiel. Il faut donc de bons vendeurs des objectifs et de l'organisation elle-même. Généralement, le nombre de personnes au siège social est limité lorsque les principales actions se passent à l'étranger. Par contre, de nombreux emplois sont offerts aux autochtones, sur la base d'une compétence professionnelle affirmée. Les personnels n'ont pas d'immunités particulières et ils doivent respecter les lois du pays.

Certaines ONG disposent de nombreuses filiales à l'étranger. C'est le cas de CARE, Oxfam ou Save the Children. Dans ces conditions, les « *foreign chapters* » partagent les mêmes valeurs, mais elles sont généralement indépendantes financièrement et elles se gèrent elles-mêmes, sans en référer à la « maison-mère ». Les « trustees » sont légalement responsables pour toutes les opérations de l'ONG, notamment financièrement. Le Conseil d'administration peut recruter les directeurs, mais il ne s'occupe pas du personnel proprement dit. Les décisions sont généralement décentralisées, avec une structure hiérarchique peu élaborée. Les financements proviennent de dons, de cotisations, de levées de fonds (*funds raising*), mais aussi de contrats de sous-traitance, notamment avec des organismes gouvernementaux (*United States Agency for International Development*, ou USAID, par exemple), mais aussi avec la Banque mondiale, ou le Programme des Nations Unies pour le Développement. *Oxfam America* reçoit 90% de ses ressources des contributions personnelles et des sociétés, contre seulement 9% de la part des fondations et 0% des sources gouvernementales. Au contraire *Catholic Relief Services* recueille plus de 80% de ses revenus des donations, des

contrats et des financements du gouvernement. Si en France le « fund raising » existe bien autour des opérations télévisées (Téléthons), le processus a connu quelques difficultés avec la Ligue contre le cancer, dont l'utilisation des fonds a fait l'objet d'une « affaire judiciaire ». Aux Etats-Unis le parrainage de célébrités est essentiel. La fameuse vinaigrette de Paul Newman a rapporté des millions de dollars à *Save the Children*. Certaines ONG refusent tout financement public, afin de conserver leur indépendance. Ce n'est quand même pas le cas pour la grande majorité des ONG à vocation internationale.

III. L'influence mondiale des ONG

Le « phénomène ONG » est caractéristique des sociétés démocratiques. Il s'est développé au début du XIX^e siècle, mais depuis deux décennies, surtout du fait de leur maîtrise des médias, son influence est devenue grandissante. Aujourd'hui, il est particulièrement écouté dans les domaines de l'écologie, de l'humanitaire et de la lutte contre la mondialisation libérale. Le Forum social de Porto Allegre a eu une résonance mondiale considérable, qui a conduit à un « activisme » important notamment lors des sommets G7/G8 de Gênes. Lorsqu'elles sont unies, les ONG deviennent un contre-pouvoir international d'importance. Elles se proposent de représenter la « société civile », quand bien même la légitimité démocratique que représentent les urnes ne puisse leur être reconnue. Lorsque les ONG contestent, elles ont le sentiment d'informer des citoyens sur la réalité d'une situation que les autres acteurs internationaux s'entendent à cacher ou à minimiser.

Aujourd'hui, les méthodes des ONG, qui jusqu'à présent étaient très pacifiques, sont contestées. Chaque réunion des « grands de ce monde » conduit à des manifestations parfois violentes qui ne favorisent pas toujours une « bonne compréhension » de leur action, notamment comme interlocuteur privilégié de la « société civile » auprès des institutions internationales. On assiste à des tentatives puissantes pour réduire le pouvoir des ONG, sur la base de leur non-représentativité et de leur volonté d'imposer des règles et des comportements de vie qui n'ont pas été démocratiquement discutés.

Habituellement, les ONG sont indépendantes des Etats. Ce n'est pourtant pas toujours le cas. Les ONG des pays socialistes étaient des courroies de transmission de la politique du Parti Communiste. Aujourd'hui, cette indépendance est plus clairement établie, mais compte tenu des intérêts des pays l'aide d'une ONG qui renforcerait

son poids dans les négociations internationales peut être d'un grand secours. En outre, les Etats ne peuvent pas être indifférents à l'action des organisations non gouvernementales. Parfois, ils les soutiennent, notamment lorsqu'elles définissent des objectifs compatibles avec leur politique, parfois elles les combattent pour témoigner d'une autre vision du monde. L'action des ONG s'inscrit dans des relations de puissance, de rivalité, d'affrontement, de refus, de négociation ou de concertation.

Les actions des ONG sont plus ou moins bien perçues. Dans certains cas, elles cherchent à conduire une action sur le territoire d'un Etat. La lutte des opposants aux nucléaires a souvent conduit à des actions de répression. Compte tenu de la souveraineté nationale sur son territoire, l'Etat peut faire respecter sa loi, même si l'action humanitaire (par exemple) s'inscrit dans une démarche admise par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Les Etats refusent parfois l'accès sur leur sol d'ONG spécialisées dans les secours humanitaires, même après une catastrophe naturelle. Les fameux « *French doctors* » ont accompli leur action souvent au péril de leur vie, face à un Etat qui n'encourage pas ce type d'action, notamment pour les soins apportés à leurs ennemis. De même, l'action de Greenpeace et la réaction de la France dans l'affaire du « *Rainbow Warrior* » donne une image particulière de la réaction d'un Etat à la volonté d'une ONG de s'opposer aux essais nucléaires français. Dans ce contexte, on se rend compte de l'influence des ONG sur l'opinion publique internationale. On peut même affirmer que la Convention concernant la suppression des essais nucléaires doit beaucoup à ce combat. L'idée était de mettre le nucléaire militaire hors-la-loi, compte tenu des dangers que cette technologie importe. De même, dans la lutte contre les mines antipersonnel, l'action des ONG est devenue décisive, même si les objectifs des Associations n'ont pas encore rencontré l'aval des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Par contre, nombre d'Etats ont soutenu cette action et l'ont imposé dans les discussions et négociations dans les instances internationales. Dans la convention internationale d'Ottawa (1997), elles prétendent agir sur le contrôle de l'application des règles ainsi définies. La Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres a obtenu le Prix Nobel de la paix, témoignage de l'importance de son action dans le domaine du respect des personnes civiles dans les conflits d'occupation.

L'action des ONG contre la mondialisation libérale est aussi symptomatique d'une forme de dégradation des rapports démocratiques trans-nationaux. Les violentes actions de Seattle et de Gènes ont

donné un éclairage particulier à cette action. Il est clair que les ONG doivent pouvoir contrôler leurs bases, à moins d'accepter le risque de bavures importantes. La virulence des modalités d'expression, la contestation radicale des élus, le rejet des firmes transnationales ne constituent pas une représentation fidèle de l'opinion publique. Au fond, ces mouvements ne s'appuient pas toujours sur une homogénéité de pensée, sur une stratégie commune des actions à entreprendre, leur représentativité est souvent discutable et surtout l'absence souvent critiquée de doctrine positive. Il en résulte une action moins facilement acceptée par les opinions publiques. Dans ce contexte, les ONG retrouvent alors un rôle qui leur a toujours été reconnu, la capacité à mettre en évidence des problèmes que les pouvoirs politiques et économiques s'attachent à négliger ou à réduire au silence. Au fond, c'est moins la légitimité des ONG qui est importante que les questions qu'elles posent. Il est cependant intéressant de noter que les ONG antimondialistes contestent plus vivement les organisations et firmes multinationales que leurs propres Etats. Il est possible d'en tirer deux conclusions :

- Les ONG dépassent déjà l'Etat, jugeant son niveau non pertinent. Le déclin de l'Etat n'est pourtant pas si avéré que cela, d'autant qu'il y a Etat et Etat. Il est vrai que le gouvernement des Etats-Unis ne peut pas être mis dans le même rang que ceux qui le suivent et encore plus avec les petits pays.

- Les ONG n'osent pas s'attaquer à leurs Etats, car ils disposent de soutiens politiques ou financiers, directs ou indirects. Cette question est rarement mise en évidence, elle n'en reste pas moins pertinente.

- Les ONG s'attaquent aux institutions financières internationales (Fonds Monétaire International, Banque mondiale, Banque des Règlements internationaux) et à l'Organisation Mondiale du Commerce. Par contre, elles travaillent très fréquemment, dans un bon esprit, avec les autres organisations internationales, comme le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Organisation Internationale du Travail, l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF ou l'UNESCO. Elles sont associées aux délibérations. Elles sont même souvent utilisées dans des tâches de sous-traitance, notamment auprès de l'Union européenne ou certains programmes des Nations Unies.

Présentation de quelques ONG du secteur « humanitaire »

<i>Organisations</i>	<i>Objet</i>
<p>AFRICARE africare@africare.org http://www.africare.org Estimation du financement : 400 millions de dollars</p>	<p>Améliorer la qualité de vie dans l'Afrique rurale par l'agriculture, l'environnement, les soins, la gouvernance démocratique, les projets de micro-entreprise, la promotion de l'éducation publique. Les soutiens proviennent des entreprises et donateurs privés, des gouvernements, des communautés religieuses, des fondations ou des institutions internationales.</p>
<p><i>American Red Cross</i> info@usa.redcross.org http://www.crossnet.org http://www.icrc.org Estimation du financement : 2,5 milliards de dollars. L'ensemble Croix Rouge : 5 milliards de dollars</p>	<p>La Croix-Rouge est très connue pour son action humanitaire, son combat contre le Sida, sa lutte contre la souffrance et la qualité de son assistance. C'est une des plus anciennes ONG, au statut international particulier.</p>
<p><i>CARE (Cooperative for Assistance and Relief Everywhere)</i> info@care.org http://www.care.org Estimation de financement : 500 millions de dollars</p>	<p>CARE est la plus importante ONG du monde. Elle propose l'assistance aux peuples en détresse (nourriture, outils, financement). Elle fournit une assistance technique et elle reçoit le soutien d'agences privées ou publiques, des communautés locales, mais aussi de contrats en liaison avec les organisations économiques internationales. CARE opère dans plus de 65 pays en développement, surtout en Afrique, en Asie, en Russie, en Chine, à Cuba, en Inde ou à Haïti.</p>
<p><i>CRS (Catholic Relief Service)</i> crs@catholicrelief.org http://www.catholicrelief.org Estimation de financement : 300 millions de dollars</p>	<p>Créée en 1943, elle assiste toute personne dans le besoin. Elle se propose de briser le cercle de la pauvreté. Elle intervient dans les opérations de maintien de la paix, de genre, de renforcement de la société civile, de justice sociale ou de prêts pour les petites entreprises. Elle agit dans près de 80 pays, dont Cuba, la Russie, l'Inde, mais pas la Chine.</p>
<p>InterAction Webmaster@interaction.org http://www.interaction.org Estimation de financement : 5 millions de dollars</p>	<p>C'est un regroupement de plusieurs petites associations travaillant dans une centaine de pays. Elle propose la coordination de l'aide, une approche professionnelle du développement et le respect des valeurs éthiques. Elle intervient auprès des réfugiés et des politiques de développement.</p>
<p>IRC (International Rescue Committee) irc@intrescom.org http://www.intrescom.org Estimation de financement : 100 millions de dollars</p>	<p>Fondée par Einstein, contre le nazisme, cette organisation propose une aide aux réfugiés. Elle est très active dans les pays en crise comme la Côte d'Ivoire, l'Afghanistan ou la Géorgie, au total dans une trentaine de pays surtout africains.</p>

<p>LWR (<i>Lutheran World Relief</i>) lwr@lwr.org http://www.lwr.org Estimation de financement : 50 millions de dollars</p>	<p>Créée pour soutenir les luthériens allemands et scandinaves à la fin de la dernière guerre mondiale, cette ONG américaine participe aux opérations d'urgence. Ses financements sont recueillis auprès des structures luthériennes et des fidèles.</p>
<p>Médecins sans frontières doctors@newyork.msf.org http://www.msf.org Estimation de financement : 350 millions de dollars</p>	<p>Créée en 1971, elle apporte sur le terrain des soins pour les blessés au combat et les civils abandonnés aux affres des conflits armés. Cette ONG est complètement indépendante des pouvoirs religieux, économiques et politiques. Les équipes de MSF réalisent tous les soins de premiers secours. Aujourd'hui, elles opèrent dans une centaine de pays.</p>
<p>MCI (<i>Mercy Corps International</i>) info@mercy Corps.org http://www.mercy Corps.org Estimation de financement : 40 millions de dollars</p>	<p>Créée en 1977, cette organisation lutte contre la pauvreté, la souffrance et les oppressions. Elle est active dans 30 pays.</p>
<p>OXFAM America info@oxfamamerica.org http://www.oxfam.org Pour l'ensemble OXFAM : estimation de 350 millions de dollars.</p>	<p>Créée en 1970, elle propose aux personnes pauvres de retrouver un contrôle de leur vie, avec des programmes d'éducation et une assistance pour l'autosuffisance alimentaire.</p>
<p>WAWSO (<i>Salvation Army World Service Office</i>) ou Armée du Salut websa@salvationarmy.org http://www.salvationarmy.org Estimation du financement : 1,5 milliard de dollars</p>	<p>Créée en 1865, sous une base religieuse, elle intervient dans tous les pays (développés ou en voie de développement) en termes de financement et d'assistance technique pour lutter contre la pauvreté. Elle intervient dans une trentaine de pays.</p>
<p>Save the Children cmaccom@savechildren.org http://www.savethechildren.org Estimation de financement : 150 millions de dollars</p>	<p>Créée en 1932 pour répondre aux besoins des enfants de mineurs dans les Appalaches. Elle propose d'aider les personnes à réaliser leurs projets dans le domaine de l'autosuffisance, en relation avec la santé et l'éducation des enfants et des femmes. Elle est présente dans une quarantaine de pays.</p>
<p>World Vision worvis@wvi.org http://www.wvi.org Estimation de financement : 500 millions de dollars</p>	<p>Créée en 1950 pour satisfaire les besoins des orphelins de la guerre de Corée, cette ONG se propose de satisfaire les besoins urgents des enfants, dans le cadre d'un partenariat avec les chrétiens. Elle défend la justice, elle promeut les soins et une bonne éducation, elle défend l'hygiène publique et la qualité de l'eau.</p>

Présentation de quelques ONG en faveur des Droits de l'homme

<i>Organisations</i>	<i>Objet</i>
<p><i>Amnesty International</i> amnestyis@amnesty.org http://www.amnesty.org</p> <p>Estimation du budget : 30 millions de dollars</p>	<p>Amnesty International est présente dans plus de 160 pays. Elle joue un rôle essentiel, couronné par un Prix Nobel de la paix, concernant les droits des hommes et la protection des prisonniers. Elle défend les personnes emprisonnées sans défense, notamment pour des raisons politiques. Elle lutte contre la peine de mort, la torture ou les traitements dégradants. Elle propose une action impartiale, sans égard pour l'idéologie du gouvernement ou les croyances de leurs victimes.</p>
<p>CPJ (<i>Committee to protect Journalists</i>) info@cpj.org http://www.cpj.org</p> <p>Budget : 2,5 millions de dollars</p>	<p>Cette ONG lutte pour la liberté de la presse et la protection des journalistes.</p>
<p>HWR (<i>Human Rights Watch</i>) hrwny@hrw.org http://www.hrw.org</p> <p>Budget estimé : 15 millions de dollars.</p>	<p>Créée en 1978, cette ONG intervient dans le monde entier. Elle s'occupe des droits de l'homme, mais aussi du contrôle des armes, des droits des enfants et des femmes. Elle conduit de véritables enquêtes dans 70 pays (du Royaume-Uni au Soudan, du Vietnam à la Russie, des Etats-Unis à l'Afghanistan, de l'Irak au Royaume-Uni) en vue de dénoncer les abus, les excès et les violences. Elle défend la liberté d'opinion, l'égalité devant la loi, le refus de l'emprisonnement arbitraire, les guerres civiles ethniques et religieuses.</p>
<p>LCHR (<i>Lawyers Committee for Human Rights</i>) FIDH (Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme) lchrbin@lchr.org http://www.lchr.org</p> <p>Budget estimé : 2,5 millions de dollars</p>	<p>Fondée en 1922 pour traiter de questions relatives au respect des droits humains en Europe, cette Fédération a développé son activité dans le monde, pour le respect de la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Elle mobilise les Etats pour prévenir les violations, elle apporte un soutien technique et elle crée un réseau de solidarité pour défendre ces valeurs dans tous les continents.</p>
<p>MRG (<i>Minority Rights Group International</i>) Minority.rights@mrzmail.org http://www.minorityrights.org</p> <p>Financement estimé : 2 millions de dollars</p>	<p>Cette ONG défend d'abord le droit des minorités et une coexistence pacifique entre minorités et majorité.</p>
<p>PBI (<i>Peace Brigades International</i>)</p>	<p>Créée en 1981, cette ONG propose une alternative non-violente aux conflits, en vue de défendre le maintien de la</p>

<p>pbii@gn.apc.org http://www.igc.apc.org/pbi Financement estimé à un peu plus de 1 million de dollars</p>	<p>paix et les droits de l'homme. Elle envoie des volontaires en vue de lutter contre les répressions policières et la violence politique. Une formation à la paix et à la non-violence est aussi assurée.</p>
<p>PHR <i>(Physician for Human Rights)</i> phrusa@phrusa.org http://www.phrusa.org Financement de 4 millions de dollars</p>	<p>Les professions de santé, les scientifiques et les citoyens concernés utilisent leurs compétences pour enquêter et prévenir les violations des Droits de l'homme et des lois humanitaires. Elle défend aussi les professionnels qui en sont victimes. Son action est fondée sur les principes de la Déclaration universelle des Droits de l'homme.</p>

**Présentation de quelques ONG
intéressées
par la résolution des conflits**

<i>Organisations</i>	<i>Objet</i>
<p>AFSC (<i>American Friends Service Committee</i>) afscinfo@afsc.org http://www.afsc.org Budget estimé : 40 millions de dollars</p>	<p>Il s'agit d'une organisation de Quakers qui défendent les idées de justice sociale, de paix et de respect des Droits de l'homme. Chaque personne a une valeur. Elle prône l'objection de conscience, la démilitarisation, les opérations de maintien de la paix et la justice sociale.</p>
<p><i>The Carter Center</i> carterweb@emory.edu http://www.cartercenter.org Budget estimé : 30 millions de dollars</p>	<p>Créé en 1984 par l'Université Emory, ce Centre défend les Droits de l'homme et lutte contre les souffrances des hommes. Il se propose de prévenir et de résoudre les conflits et de renforcer la liberté et la démocratie. Il s'agit de former les personnes à la résolution des conflits, notamment les conflits armés. Son action est intéressante surtout dans le centre et le sud de l'Afrique.</p>
<p>CMG (<i>Conflict Management Group</i>) info@cmgonline.org http://www.cmgonline.org Budget estimé : 3 millions de dollars</p>	<p>Créé en 1984, cette ONG cherche à créer des opportunités pour la paix en aidant les peuples à travailler ensemble. Il propose l'aide au développement économique, le développement des compétences pour le règlement des conflits et la capacité des individus à régler les problèmes.</p>
<p><i>International Alert</i> general@international-alert.org http://www.international-alert.org Budget estimé : 5 millions de dollars</p>	<p>Créé en 1985 par des avocats, International Alert propose la prévention et la résolution des conflits. Il aide les victimes de la guerre et elle cherche à mettre en évidence les potentiels de conflits et les solutions susceptibles de réduire leur réalisation concrète. Cette ONG fonctionne surtout dans la région des Grands Lacs africains, au Sri Lanka et dans l'Afrique de l'Ouest.</p>
<p><i>Nonviolence international</i> nviusa@hotmail.com http://www.members.tripod.com/nviusa Budget estimé : 500.000 dollars</p>	<p>Nonviolence International aide les organisations et les gouvernements à utiliser des méthodes non violentes dans la gestion des conflits.</p>
<p>ECCAR (Economistes contre la course aux armements) newsnotes@ecaar.org http://www.ecaar.org jacques.fontanel@upmf-grenoble.fr</p>	<p>Une dizaine de Prix Nobel d'économie proposent la limitation des courses aux armements, afin de régler les problèmes urgents de la planète comme le sous-développement, la pauvreté endémique, le respect des libertés et la réduction des inégalités excessives.</p>

Présentation de quelques ONG en faveur des valeurs démocratiques

<i>Organisations</i>	<i>Objet</i>
<p>AED (<i>Academy for Educational Development</i>) admin@aed.org http://www.aed.org Financement estimé : 120 millions de dollars</p>	<p>Fondée en 1961, elle propose un développement de l'éducation aux Etats-Unis et dans le monde. Cette ONG fonctionne sur la base de contrats et de bourses, mais elle perçoit aussi des subsides d'autres ONG, d'universités, de collèges, d'agences gouvernementales et d'entreprises. C'est par l'éducation que sera éradiquée la pauvreté et seront respectés les idéaux humanitaires.</p>
<p>CEELI (<i>Central and East European law Initiative</i>) ceeli@abanet.org http://www.abanet.org/ceeli.html Budget estimé : 20 millions de dollars</p>	<p>Cette ONG soutient les réformes démocratiques des pays de l'Europe centrale et de l'Est. Avec l'assistance de professionnels, elle envoie des volontaires dans ces pays en vue de mettre en place des associations capables de défendre les valeurs démocratiques. Elle cherche à rendre indépendante la hiérarchie judiciaire et à faire respecter la liberté d'association et de la presse.</p>
<p><i>The Freedom Forum</i> news@freedomforum.org http://www.freedomforum.org Budget estimé : 90 millions de dollars</p>	<p>Créé en 1991, il défend la presse libre et la liberté de parole. Elle soutient les écoles de journalisme et leurs enseignements.</p>
<p><i>Soros Foundations Network</i> osnews@sorosny.org http://www.soros.org Budget estimé : 50 millions de dollars</p>	<p>Dirigée par George Soros, cette fondation soutient le développement d'une société ouverte, libre, notamment dans les pays de l'Est. Elle opère dans tous les médias pour améliorer l'éducation. Elle ne représente pas toutes les autres fondations de George Soros, lequel a dépensé plus de 500 millions de dollars pour des activités philanthropiques.</p>
<p><i>International Republican Institute</i> iri@iri.org http://www.iri.org Financement estimé : 15 millions de dollars</p>	<p>Elle promeut les principes fondamentaux de la république. Elle propose une formation aux élections législatives, elle défend les principes d'égalité, de liberté individuelle et d'esprit d'entreprise.</p>
<p>NDI (<i>National Democratic Institute for International Affairs</i>) demos@ndi.org http://www.ndi.org Budget estimé à 40 millions de dollars</p>	<p>Cet Institut à but non lucratif se propose de renforcer les institutions démocratiques et les valeurs pluralistes dans les nouvelles démocraties. Il propose une formation citoyenne et l'amélioration des relations entre la société civile et le secteur militaire.</p>

NED (<i>National Endowment for Democracy</i>)	Créée en 1983 pour renforcer les institutions démocratiques dans le monde, sur la base d'une initiative citoyenne non gouvernementale. Elle soutient des groupes démocratiques dans les pays qui ont besoin de cette aide. Il s'agit de favoriser l'élargissement des valeurs et institutions, même si celles-ci ne sont pas fondées sur les seules règles définies par la démocratie américaine.
Info@ned.org http://www.ned.org	
Financement estimé : 40 millions de dollars	

Bibliographie

- All, P. , Miltenberger, T., Weiss, T.G. (2000), Guide yo IGOs, NGOs and the Military in Peace and Relief Operations, United States Institute of Peacre Press, Washington D.C.
- Anderson, M. (1999), Do not harm. How aid can support peace - or war. Lynne Rienner Publishers, London.
- ATTAC (1999), %%contre la dictature des marchés, La Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris.
- Attali, J. (1999), Fraternités, une nouvelle utopie, Fayard, Paris.
- Berry,, W. (2001), Sauver les communautés, in Le procès de la mondialisation, Goldsmith, Mender Eds. Fayard, Paris.
- Brauer, J., Roux, A. (1999), La paix comme bien public international, Pax Economica, Vol1. N°2. Automne.
- Brauman, R. (2000), L'action humanitaire, Flammarion, Paris.
- Cassen, B. (1999), Comprendre et agir avec ATTAC, Contre la dictature des marchés, Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris.
- Coulomb, F. Fontanel, J. (2000), Puissance des Etats et globalisation, Ares, Défense et sécurité.
- Fontanel, J. (1979) Ecologie, économie et Plurigestion. Editions Entente. Paris.
- Fontanel, J. (1993), Economistes de la paix, PUG, Prersses Universitaires de Grenoble, Grenoble
- Fontanel, J, Pecqueur, B. (2002). Economie politique de l'humanitaire, in J. Fontanel, Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, côté Cours, Grenoble, décembre 2002,
- Fontanel, J. (2002), Globalisation économique et sécurité internationale, Université Pierre Mendès France, Grenoble, Côté Cours, Grenoble.
- Fontanel, J., Bensahel, L., Coulomb, F. (2002), Les ONG et la gestion de la fin de la guerre, in « Les incertitudes d'aujourd'hui, Cahiers de l'Espace Europe, Grenoble.
- Gereffi, G., Garcia-Johnson, R., Sasser, E. (2001), The NGO-Industrial Complex, Foreign Policy, July-August.
- Goemaere, E. (2000), Une ONG au Ministère, in Utopies sanitaires, Médecins sans frontières, Editions Le Pommier, Paris.
- Goldsmith, E. , Mander, J. (2001), Le procès de la mondialisation, Fayard.
- Guilhaudis, J-F. (2003), Relations internationales contemporaines, Manuel Jurisclasseurn LITEC, Paris.
- Kouchner, B. (1999), Le malheur des autres, Odile Jacob. Paris.
- Latouche, S. (2001), La mondialisation démystifiée, in Goldsmith , E. , Mander, J. (2001), Le procès de la mondialisation, Fayard, Paris.
- Norberg-Hodge, H. (2001), Changer de direction. De la dépendance mondiale à l'interdépendance locale, in Goldsmith , E. , Mander, J. (2001), Le procès de la mondialisation, Fayard, Paris.
- Perez-Votiora (2001), Reconstituer la paysannerie, in Goldsmith , E. , Mander, J. (2001), Le procès de la mondialisation, Fayard, Paris
- Passet, R. (2001), Eloge du mondialisme par un anti présumé, Fayard, Paris.
- RAMSES (2002), Les grandes tendances du monde, IFRI, Paris.
- Rufin, J-C. (1993), Le piège humanitaire, Hachette-Pluriel, Paris.

